Message d’intérêt public

Accord de libre-échange canadien : appel de demandes pour les listes de résolution de différends du Nunavut

Date de début : 20 mai 2025
Date de fin : 20 juin 2025
À l’échelle du Nunavut 60 s

L’Accord de libre-échange canadien (ALEC) facilite la libre circulation des biens, des services, des investissements et des travailleurs partout au Canada. En partenariat avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, le gouvernement du Nunavut (GN) s’efforce d’améliorer le commerce intérieur en s’assurant que l’ALEC répond aux besoins changeants des entreprises et des travailleurs.

Le gouvernement du Nunavut (GN) est à la recherche de personnes qualifiées pour le représenter sur les listes de résolution de différends prévues par l’Accord de libre-échange canadien (ALEC). Cela comprend trois listes distinctes :

1. Liste du comité de conformité : jusqu’à 5 personnes désignées.
2. Liste du comité d’appel : jusqu’à 5 personnes désignées.
3. Liste du comité de l’annexe 309 (résolution de différends relatifs aux services de transport d’électricité) : jusqu’à 2 personnes désignées.

Si vous avez de l’expérience dans le commerce, le droit règlementaire, le transport d’électricité ou la résolution de différends administratifs, nous vous invitons à faire une demande. Les candidats retenus contribueront à la prise de décisions justes et impartiales dans le respect de l’Accord sur le commerce intérieur du Canada.

Vous pouvez accéder et soumettre votre demande en ligne sur A-135 Formulaire de demande pour la liste de résolution de différends du Nunavut : Accord de libre-échange canadien. Veuillez préparer une lettre de présentation et un curriculum vitae à soumettre avec votre demande.

Le ou la membre choisi(e) pour siéger à un comité d’appel de l’ALEC sera tenu(e) d’examiner les documents en lien avec les affaires, d’assister à toutes les auditions connexes et d’aider à la rédaction des conclusions définitives. Le temps consacré variera en fonction du volume de documents liés à l’affaire, de la complexité de celle-ci et de la durée des auditions du comité. Une formation sera dispensée et les membres du comité recevront des honoraires s’ils sont appelés à prendre part à un comité.

Date limite de réception : 20 juin 2025

Pour plus d’informations sur la liste, veuillez communiquer avec Nomazwe Siziba, responsable du développement de l’entreprise, à l’adresse NSiziba@gov.nu.ca.

###

Contact avec les médias :

Kathryn Devereaux
Gestionnaire des communications
Services communautaires
867 975-7818
CS@gov.nu.ca

ᑭᒃᑯᑐᐃᓐᓇᕐᓄᑦ ᑐᓴᕋᕐᓴᐃᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᓅᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d’intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*

Communications